



L'action de la CFDT demain à Médiapost

L'engagement de la CFDT ne s'arrête pas au lendemain des élections qui ont lieu tous les quatre ans. Bien au contraire. L'équipe CFDT, comme elle le fait depuis de longues années, axera clairement ses principales propositions pour garantir les intérêts des salariés sur leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail.

La liste CFDT s'engage pour vous pour un projet précis et réaliste, notamment :

- ➔ Une représentativité de l'ensemble des salariés, que l'on soit employé, maîtrise ou cadre.
- ➔ La volonté de négocier des accords salariaux (NAO) avec des augmentations générales pour tous, supérieures à l'inflation. Mais également négocier le PERCO, la participation aux bénéfices, revoir l'intéressement...
- ➔ Faire respecter les accords d'entreprise: accord handicapés, DSL, mécanisation, inaptitude, etc. La CFDT s'engage aussi à faire réviser les accords au regard des incidences que cela peut avoir sur les conditions de travail.
- ➔ Combattre la précarité à outrance des emplois à temps partiel imposé (augmentation des contrats pour tous distributeurs dépassant leur cible annuelle).

➔ Garantir l'égalité de traitement et de rémunération entre les hommes et les femmes; combattre toutes formes de discrimination.

La CFDT continue de réclamer :

- ➔ Une mutuelle pour tous les employés;
- ➔ Le 13^e mois;
- ➔ Le respect du paiement du second quart d'heure de chargement;
- ➔ Une revalorisation des indemnités kilométriques;
- ➔ Pour tous les documents hors format, une rémunération supplémentaire;
- ➔ Le passage du I.2 pour tous les distributeurs ayant deux ans d'ancienneté.

L'équipe CFDT est une force en mouvement, animée par un projet social cohérent. Nous présentons pour ces élections 68 candidats dans 21 établissements, nombre jamais atteint jusqu'alors, ce qui prouve la dynamique de nos idées et la réalité de notre projet. Le changement est à votre portée! Sachez le saisir en votant CFDT, la seule force alternative capable de changer la donne!

Le 10 octobre,
n'hésitez pas, n'hésitez plus : votez pour les candidats présentés par la CFDT!
Pour votre avenir, vos emplois, vos intérêts,
VOTER CFDT, C'EST VOTER POUR VOUS!

LES CANDIDATS AU CE

| Employés | |
|---|--|
| Titulaires | Suppléants |
| Jean Michel DEHENRY (Saint-Thibault-les-vignes) | Jules NKONDJOCK (Coignières) |
| Kouamé TANDOH (Domont) | Chaouki KAROUNE (Argenteuil) |
| Stéphane PEETERS (Melun) | Michèle LIONNE (Saint-Thibault-les-vignes) |
| Serge CHAUSSARD (Neuilly-Plaisance) | Serge PEREIRA (Coignières) |
| Claudine BRINGART (Melun) | Francis WAGENER (Lisses) |
| Gérard BACKES (Buchelay) | Nicole MAUVIET (Provins) |
| Maîtrises | |
| Titulaire | Suppléant |
| Frédérique TRARI TANI (Bonneuil) | Blaise NOUBISSI (Vitry) |
| Cadres | |
| Pas de candidats | |

Confédération Française Démocratique du Travail
Syndicat Francilien Communication, Conseil, Culture
64, rue de Saintonge 75003 Paris
Tél.: 01 40 29 82 00 ♦ Fax : 01 40 29 82 10
www.cfdtsf3c.org ♦ e-mail : contact@cfdt3c.org

D.S.R. : Claudine BRINGART – 06 71 57 13 16

Elections à Médiapost

Un enjeu pour l'ensemble des salariés !

Vous allez élire vos délégués du personnel d'établissement de Médiapost. L'occasion pour vous, de définir un choix de vie en entreprise ! Répondre syndicalement aux enjeux de notre société et aux attentes des salariés, en refusant l'incantatoire, c'est la marque de fabrique de la CFDT.

direction, au Hub ou dans l'ensemble des plateformes de distribution.

Le 10 octobre 2011 vous élirez les délégués du personnel et les membres du Comité d'Entre-

prise. Autant dire que la représentativité du paysage syndical au lendemain de ces élections sera déterminante pour bâtir un véritable socle social pour les salariés. Les nouvelles règles de mesure de la représentativité syndi-

cale vont s'imposer dans toutes les entreprises. Toutes les organisations syndicales sont à égalité sur la ligne de départ. Seules celles qui auront fait preuve de leur représentativité par les urnes auront ensuite le pouvoir de négocier !

Le 10 octobre 2011
VOTEZ CFDT
La réponse syndicale d'
aujourd'hui

Bien plus qu'un slogan !

La CFDT défend les intérêts du personnel au travers d'actions et de revendications construites avec ses adhérents et avec le personnel. C'est ainsi que le principe de réalité vient conforter son action dans tous les services qu'ils soient en



Plate-forme de Melun

Après plusieurs mois de négociations et de rapport de force, la direction du bassin Marne-Essonne, valide la demande CFDT. L'ouverture de la plate-forme tous les jours à 7 h 30 au lieu de 8 h 30. Une action syndicale rondement menée, avec le soutien de l'ensemble des salariés, malgré une direction locale opposée...

Pré-départ

Depuis maintenant deux ans, le vendredi matin, de plus en plus de centres utilisent le pré-départ pour les salariés qui le souhaitent. Cette façon de travailler permet au distributeur de s'organiser, de gérer son stock et le poids à emporter, le tout en respectant la qualité de service si chère à notre entreprise et à notre clientèle. Sans parler des conditions de travail qui elles aussi se voient améliorées, sans subir le stress de terminer dans les temps. Alors n'hésitez pas à faire appel aux équipes CFDT pour le négocier dans votre plate-forme, si ce n'est déjà fait !

Juin 2010 : NAO

Après plusieurs jours de négociation, la CFDT refusait de signer les NAO. Face à une direction fermée, une manif avec un grand nombre de militants CFDT venant des quatre coins de France, qui ont su montrer leur mécontentement, a été organisée. Grâce à une camionnette bardée de drapeaux garée devant l'entrée du siège à Montrouge et des manifestants revendicatifs, la direction n'a eu comme choix que de revenir à la table des négociations. En 2011, la donne était différente, pas de manif, et un accord à la clé !

Logement

Depuis quatre ans, la CFDT, par l'intervention de la présidente de la commission logement, a interpellé à plusieurs reprises la direction sur le mécontentement des salariés de Médiapost. Bon nombre de dossiers égarés, sans numéro attribué, sans réponse aux visites faites, etc. Bref, une attribution des logements sociaux insuffisante qui ne reflète pas l'investissement important de l'entreprise. La CFDT revendique une meilleure prestation du GIC La Poste, ou tout simplement un changement de prestataire qui sera en mesure de répondre aux attentes des salariés ! À suivre.

Saint-Thibault-les-Vignes

Après plusieurs mobilisations et rapports de force, nos conditions de travail se trouvent enfin améliorées. En effet, pour gagner de l'espace, pour obtenir de nouvelles tables d'assemblage, effectuer le picking ou tout simplement avoir un peu de chauffage l'hiver, il faut encore dans notre société employer les grands moyens : la grève. À Saint-Thibault nous avons su le faire, alors n'hésitez pas, si l'entreprise refuse tout dialogue social dans votre plate-forme. Nous l'accompagnerons, pour qu'elle change enfin de siècle !



Cadence de distribution

Une commission de suivi cadence de distribution : réunion mensuelle de la direction qui l'oblige à étudier chaque demande. Tous les mois, la direction nous informe du nombre de demandes, du nombre de dégradations de cadence et du nombre de refus avec explication... Restons vigilants !

Imprimé :

retour de marchandises

En juin 2011, la direction de Médiapost met en place un nouvel imprimé pour « gérer » les retours de marchandises. Ce document a fait réagir les distributeurs et un tract « *Accompagnement ou flicage, la question est posée!* » est immédiatement diffusé par la CFDT. Quelques jours plus tard, la direction retirait ce document sans se justifier. Allez savoir pourquoi...

Plates-formes de Melun, Nanteuil-les-Meaux,

Saint-Thibault-les-Vignes, Domont, Lisses, Provins, Nanterre...

Grâce au travail des délégués du personnel, de nombreuses dégradations de cadences ont été revues et corrigées, et des quarts d'heure de chargement supplémentaires payés lorsque ceux-ci n'étaient pas suffisants. La CFDT remercie ses équipes pour ce travail de proximité. Il est à effectuer partout où la direction profite de l'indulgence des ses salariés. Après les élections nous relancerons le processus !

Accord mécanisation

L'entreprise fait le choix de moderniser en mécanisant la préparation de la distribution. En Île-de-France, seule la distribution effectuée par le secteur postal (facteurs) est mise en œuvre. En négociant un accord d'entreprise la CFDT se donne des outils afin de contrôler cette modernisation. Combattre les TMS (troubles musculo-squelettiques), faire évoluer les postes le travail, identifier et reconnaître ces nouveaux métiers, améliorer les régimes de travail (repos consécutifs), prime..., fait partie de notre quotidien. L'accord a déjà été revisité suite aux remontées des agents et des organisations syndicales. Être dans les débats des commissions de suivi nous permet de faire évoluer la mise en œuvre de la mécanisation et d'apporter des correctifs.